

GESTION DES RISQUES : un besoin renforcé d'innovation et d'agilité

Didier Erard, fondateur du cabinet Erard (Expertise Construction & Industrielle pour les Sociétés d'Assurance et Grands Comptes - Management des Risques) et expert judiciaire, répond à nos questions sur l'impact de la crise et les évolutions connues par l'analyse et la gestion des risques. Entretien.



Didier Erard

parisienne, et avons une petite activité à l'international.

Quelles sont les principales évolutions que votre activité a connues depuis le début de la pandémie ?

Les aides et dispositifs gouvernementaux, notamment les PGE et l'activité partielle, ont permis de contenir les effets de la crise. Nous n'avons, en effet, pas assisté à un mur de faillites en 2020 et en 2021.

La crise, à mon sens, a essentiellement impacté l'humain d'abord dans sa capacité à se déplacer, puis dans ses relations au travail. La pandémie nous a poussée à adopter de nouveaux modes de travail. Les échanges en direct ont laissé place à la visio. Le mode de fonctionnement des tribunaux a également été altéré.

Comment cela impacte-t-il votre activité ?

Bien plus que le fond ou le volume, c'est la forme de notre activité qui a été impactée par la pandémie et ses conséquences. Néanmoins, le volet analyse des risques dans un contexte aussi incertain et volatil devient plus important et nécessite une technicité accrue ainsi qu'une agilité et une véritable capacité d'innovation pour faire face aux différentes situations auxquelles les entreprises peuvent être confrontées. X

Quel est le positionnement de votre cabinet ?

Le cabinet existe depuis 2009. Notre activité est structurée autour de trois axes :

- Le management des risques ;
- Le conseil technique pour les sociétés d'assurance et grands comptes ;
- L'expertise judiciaire.

Notre analyse technique des risques suit ainsi, sur le principe, la vie d'un risque, de son identification à sa réalisation lorsqu'il devient sinistre, ainsi que son traitement amiable ou judiciaire.

Nous intervenons principalement en région

“Le volet analyse des risques dans un contexte aussi incertain et volatil devient plus important et nécessite une technicité accrue ainsi qu'une agilité et une véritable capacité d'innovation pour faire face aux différentes situations auxquelles les entreprises peuvent être confrontées.”